



# Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 16 juin 2022 -

Délibération n°4.4.16/06/2022

relative à l'approbation des projets collaboratifs financés par la  
Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)  
pour l'année 2022-2023

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,  
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du  
7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,*

**Article unique : Approbation des projets collaboratifs Contribution Vie Etudiante et de Campus  
(CVEC) pour l'année 2022-2023.**

Documents fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 31  
Quorum : 16  
Membres présents : 12  
Membres représentés : 3  
Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Pour : 15

**La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après  
en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, les projets  
collaboratifs Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC), tels que présentés en séance et  
décrits en annexe.**

Chambéry, le 12 septembre 2022

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)	Publiée le : 19 SEP. 2022
	Transmise au recteur le : 19 SEP. 2022

**Modalités de recours contre la présente délibération :** La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.

Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents services de l'université sur une même thématique. Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de celles-ci. Le portage des projets collaboratifs est assuré et coordonné par le Service Vie Etudiante et de Campus.

## Projet collaboratif N°1

### Thématique : Accueil et intégration des étudiants

**Porteur(s) : SVEC, Vice-Présidente Vie de campus, culture, CSTI, animation de la lutte contre les discriminations**

#### Objectifs

Proposer un environnement universitaire accueillant et correspondant aux besoins des étudiants et étudiantes avec une attention particulière pour le public des primo-arrivants.

#### Description des actions

##### ➤ Action 1

**Intitulé : Evènement d'accueil des primo-arrivants**

**Présentation :** Cette action vise à accueillir et à intégrer les nouveaux étudiants et étudiantes arrivant à l'USMB en proposant une journée d'accueil sur chacun des trois campus de l'université. Ces journées ont pour objectif :

- Faire découvrir les services à l'étudiant proposés à l'USMB et permettre leur identification
- Se familiariser avec un nouvel environnement d'étude en découvrant géographiquement les campus
- Créer du lien et de l'interaction

Lors de chacune de ces journées, les services à l'étudiant ainsi que les partenaires culturels et territoriaux de l'USMB assureront des stands d'informations afin d'échanger avec les étudiants et étudiantes et répondre à leurs interrogations. Un parcours permettant l'accès aux stands sera proposé aux néo-bacheliers. Les autres primo-arrivants seront invités à se rendre librement sur les stands sur le temps de la pause déjeuner. Des boîtes de bienvenue seront remises aux participants afin de promouvoir l'accès à des activités culturelles, sportives et de loisirs du territoire de leur lieu d'études.

Enfin, ces journées se veulent conviviales et festives. Pour cela, plusieurs animations seront proposées sur le temps de la pause déjeuner (stands d'associations étudiantes, concerts, jeux, etc.).

**Acteurs et partenaires :** le SVEC et l'ensemble des services à l'étudiant, les six composantes de l'USMB, les structures partenaires de l'université

**Budget prévisionnel :** 50 000€

**Période de mise en œuvre :** 6, 8 et 15 septembre 2022

➤ **Action 2**

**Intitulé :** **Etudiants Relais Vie Etudiante (ERVE)**

**Présentation :** L'USMB veille à l'accueil et l'intégration des étudiants et étudiantes en ciblant notamment le public des primo-arrivants. A partir d'une volonté de promouvoir un accueil des étudiants et étudiantes par leurs pairs, le SVEC recrutera 4 Etudiants Relais Vie Etudiante (ERVE) par campus pour la période de septembre à juin. Ces étudiants et étudiantes participeront de façon active aux différents événements et actions portées par le SVEC et s'impliqueront notamment dans l'animation des campus ainsi que la communication entre l'USMB et la communauté étudiante tout au long de l'année universitaire. Ils interviendront notamment de façon privilégiée lors de la rentrée pour proposer des stands d'informations avec une volonté de promouvoir un accueil étudiant par des étudiants et étudiantes.

Les ERVE, "ambassadeurs USMB", participent par ailleurs à des événements de l'établissement tels que la journée porte ouverte. Les missions des ERVE sont rythmées par le calendrier universitaire et varient selon les besoins de l'établissement.

**Acteurs et partenaires :** SVEC

**Budget prévisionnel :** 48 000 € + 2 000€ (T-shirt et doudounes pour ERVE, ERC, ERS, ERI) : 50 000€

Ce budget prévoit l'intervention de 12 étudiants et étudiantes en moyenne 4h par semaine durant 40 semaines auxquelles sont ajoutées 20h annuelles en prévisionnel de leur participation aux Formations, Campus Day et Journée Portes Ouvertes, pour un total de 2 160h.

**Période de mise en œuvre :** Septembre 2022 à juin 2023

**Nouvelle action ou action reconduite :** action reconduite

➤ **Action 3**

**Intitulé :** **Etudiants Relais Internationaux**

**Présentation :** Cette action vise à accueillir les étudiants et étudiantes internationaux de manière personnalisée et à les aider dans leurs démarches à leur arrivée en France. A cet effet, 6 Etudiants Relais Internationaux (ERI), soit 2 étudiants par campus, pourront renseigner et accompagner les étudiants et étudiantes internationaux dans leurs démarches à leur arrivée en France :

Accompagnement à la banque, accueil à la gare, aide dans la recherche d'un logement, carte de transport, ouverture ligne téléphonique, visite de la ville de Chambéry et d'Annecy, distribution de documentation et de sacs de bienvenue, visite des campus...

Sur les campus, les ERI assureront une distribution de sacs de bienvenue, de documentation et d'informations pratiques...

Hors des campus, ils interviendront sur rendez-vous dans le cadre d'accompagnement physique (accompagnement à la banque, accueil à la gare, aide à la recherche un logement, soutien à la réalisation d'une carte de transport ou à l'ouverture d'une ligne téléphonique, etc).

**Acteurs et partenaires :** Pôle accueil de la DRI

**Budget prévisionnel :** 4 500€ + 700€ de matériel = 5 200€

**Période de mise en œuvre :** Septembre et octobre 2022

**Nouvelle action ou action reconduite :** Action reconduite

#### ➤ Action 4

##### **Intitulé : Binômes étudiants**

**Présentation :** La réussite des étudiants et étudiantes est au centre des préoccupations de l'établissement. Et pour cela l'accueil et l'intégration des étudiants et étudiantes est un axe de travail important des projets collaboratifs.

Suite à de nombreuses demandes d'étudiants identifiées dans le contexte sanitaire de ces dernières années, une action de parrainage sera mise en place dès le mois de septembre. Elle aura pour but de faire parrainer un étudiant ou une étudiante primo-arrivant par un étudiant ou une étudiante de deuxième année a minima. L'étudiant parrain pourra ainsi accompagner individuellement un nouvel étudiant durant ses premiers pas à l'université. Ces binômes, formés à partir de centres d'intérêts partagés, pourraient de plus favoriser des liens pouvant potentiellement perdurer au-delà de l'année de parrainage. Les étudiants et étudiantes impliqués dans ce dispositif en tant que parrains témoignent d'une motivation à partager leur expérience, à faire découvrir l'université et à pouvoir soutenir les nouveaux étudiants et étudiantes avec bienveillance. Les étudiants parrainés pourront ainsi recevoir une écoute, un soutien et des conseils dans les différentes étapes de leur vie étudiante.

**Acteurs et partenaires :** SVEC et composantes

**Budget prévisionnel :** 1 500€

**Période de mise en œuvre :** Septembre et octobre 2022

#### ➤ Action 5

##### **Intitulé : Ateliers BOOST**

**Présentation :** Les ateliers BOOST permettent aux étudiants et étudiantes de bénéficier d'une aide méthodologique sur des thématiques variées en lien avec leur vie universitaire. Ces ateliers organisés en distanciel fournissent des apports intéressants en matière d'organisation, de structuration et de motivation, facteurs essentiels d'intégration et de réussite au sein de l'université. Les thématiques retenues pour l'année 2022/2023 seraient les suivantes :

- Prise de parole en public
- Prise de note
- Mémoire & Concentration
- Apprendre à s'organiser
- Culture générale

- Esprit de synthèse

Acteurs et partenaires : SUIOIP, prestataire extérieur

Budget prévisionnel : 7 000€

Période de mise en œuvre : Septembre 2022 à mars 2023

➤ **Action 6**

Intitulé : **Horaires élargis des Bibliothèques Universitaires**

Présentation :

Depuis l'automne 2021, le Service Commun de la Documentation et des Bibliothèques Universitaires a mis en place un dispositif d'horaires élargis au sein des Bibliothèques Universitaires afin de permettre un accueil plus important des étudiants et étudiantes. Une analyse des besoins de la communauté étudiante suite aux retours de terrain ainsi qu'une enquête réalisée au printemps 2022 (793 réponses d'étudiants et étudiantes comptabilisées), a permis de développer ce dispositif afin de le faire évoluer en fonction des attentes de la communauté étudiante. Aussi, une ouverture des bibliothèques durant 320h supplémentaires est souhaitée en 2022. Celles-ci correspondent à des horaires d'ouverture en soirée de 19h à 21h ainsi que certains samedis de 10h à 17h. Le Service Commun de la Documentation et des Bibliothèques Universitaires sollicite un financement de cette action, en complément d'une subvention de l'Etat et de la dotation attribuée par l'université qui permet un financement d'horaires élargis en soirée durant 18 semaines par an. Les montants sollicités dans le cadre de la Contribution Vie Etudiante et de Campus correspondent au paiement d'étudiants vacataires (masse salariale) ainsi qu'à des frais de gardiennage (fonctionnement) déclinés de la façon suivante :

- **Année universitaire 2022/2023** : ouverture durant 4 semaines supplémentaires en octobre de 19h à 21h et durant 4 samedis en octobre et novembre (pour les BU de Jacob-Bellecombette et d'Annecy) de 10h à 17h, pour un total de 7 123€ en masse salariale (2 étudiants vacataires par permanence) et 4 981€ pour le gardiennage (1 agent) soit un total de 12 104€.

Acteurs et partenaires : BU

Budget prévisionnel : 12 104€

Période de mise en œuvre : Septembre 2022 à décembre 2022

**Budget prévisionnel total du projet collaboratif (TTC)**

Actions Semestre 1 2022/2023	Fonctionnement	Masse salariale
Evènement d'accueil	50 000€	
Etudiants relais vie étudiante		26 000€
Etudiants relais internationaux		5 200€
Parrainage	1 500€	
Ateliers BOOST	7 000€	
Etudiants vacataires BU		7 123€
Gardiennage BU	4 981€	
<b>Total</b>	<b>63 481€</b>	<b>38 323€</b>
<b>Total :</b>	<b>101 804€</b>	

Actions Semestre 2 2022/2023	Masse salariale
Etudiants relais vie étudiante	24 000€
<b>Total</b>	<b>24 000€</b>

**TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2022 : 101 804€**  
**TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023 : 24 000€**

Dans le cadre d'une évolution des actions, le surplus budgétaire pourra être investi dans l'optimisation d'autres actions réalisées.

**Participation des étudiants**

Les étudiants relais et associations étudiantes seront mobilisés durant toute l'année, en particulier lors des évènements d'accueil et d'intégration des primo-arrivants.

**Modalités d'évaluation des actions**

Chaque action fera l'objet d'un bilan qualitatif et quantitatif. Des outils d'évaluation seront mis en œuvre : enquête auprès des étudiants et étudiantes, recueil des avis des services et partenaires, calcul du taux de participation, etc.

Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents services de l'université sur une même thématique. Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de celles-ci. Le portage des projets collaboratifs est assuré et coordonné par le Service Vie Etudiante et de Campus.

## Projet collaboratif N°2

### Thématique : Vie de campus écoresponsable

Porteur(s) : SVEC, DIRPAT, Vice-Présidente Vie de campus, culture, CSTI, animation de la lutte contre les discriminations

#### Objectifs

Soutenir la mise en place de différentes actions écoresponsables et d'aménagements, en tenant compte des enjeux environnementaux sur les campus.

#### Description des actions

##### ➤ Action 1

#### Intitulé : Micro-forêt fruitière

**Présentation :** Le projet de micro-foret fruitière a été lancé durant l'année 2021-2022. Il s'agit d'un projet lauréat du concours "Transition énergétique et/ou Biodiversité". Cette zone d'environ 200m<sup>2</sup> au cœur du campus universitaire du Bourget-du-Lac, à proximité du bâtiment "Espace Vie Etudiante" est constituée de 600 arbres plantés de manière aléatoire, avec au cœur de la micro-forêt des arbres reproducteurs identifiés et sélectionnés dans la région. En partie externe, plusieurs variétés fruitières rustiques locales ont été plantées. Ce projet s'inspire à la fois d'une technique de reboisement développée il y a une cinquantaine d'années par la botaniste japonaise Akira Miyawaki et de techniques de création de "forêts fruitières".

Cette année, nous entrons dans une seconde phase qui va être le suivi de la croissance des espèces végétales ainsi que l'animation de cette zone, afin de sensibiliser les étudiants et étudiantes au projet. Aussi,

un prestataire assurera l'entretien, le suivi et l'animation d'ateliers en lien avec la micro-forêt. Le SVEC participera à ce projet en accompagnant les animations.

**Acteurs et partenaires :** DIRPAT, SVEC, Association Paleop'terre.

**Budget prévisionnel :** 2 421€

**Période de mise en œuvre :** Années 2022 et 2023

**Nouvelle action ou action reconduite :** action reconduite

#### ➤ Action 2

**Intitulé :** Tous en selle (et autres actions relatives à la mobilité)

**Présentation :** Si la mobilité douce existe déjà, c'est essentiellement le covoiturage et le bus qui semblent plébiscités par les étudiants. L'insécurité (peur du vol), le manque de motivation (rouler seul) et le manque de moyens pour s'équiper semblent être les principaux freins liés à l'utilisation du vélo. Ce projet, également lauréat du concours "Transition énergétique et/ou Biodiversité", a pour objectif de dépasser ces freins en montrant que ses bénéfices profitent à tous : économie d'énergie, désaturation des parkings, bénéfique santé, lien social, etc. Une première étape consistera à réaliser un abri à vélos sécurisé accessible aux étudiants et étudiantes.

Des actions relatives à la mobilité étudiante pourront être proposées durant l'année, en concertation avec le chargé de mobilité et le chargé de transition énergétique et environnementale de l'USMB.

Cette action n'a pas été mise en œuvre durant l'année universitaire comme cela était prévu. Un groupe de travail a été constitué afin de mener à bien cette action pour laquelle un report est souhaité l'année universitaire prochaine.

**Acteurs et partenaires :** DIRPAT, SVEC, VPE, Composantes du campus du Bourget

**Budget prévisionnel :** 30 000€ (Tous en selle) + 1 000€ (Actions relatives à la mobilité) : 31 000€

**Période de mise en œuvre :** Année universitaire 2022-2023

**Nouvelle action ou action reconduite :**

Tous en selle : action reconduite

Actions mobilité : nouvelle action

#### ➤ Action 3

**Intitulé :** Semaine Européenne de Réduction des Déchets et Semaine Étudiante de l'Ecologie et de la Solidarité

**Présentation** : Afin de sensibiliser les étudiants et étudiantes à l'environnement et l'écoresponsabilité, le SVEC souhaite mettre en place des actions de sensibilisation à l'occasion d'événements internationaux et nationaux que sont la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (novembre 2022) et la Semaine Étudiante de l'Écologie et de la Solidarité (avril 2023).

Au niveau du SVEC, ces deux actions seront portées par les étudiants relais vie étudiante qui seront invités, dans le cadre de leurs missions, à penser et mettre en place des animations en lien avec ces deux thématiques. Les animations proposées pourront prendre diverses formes (ateliers, marche de ramassage de déchets, conférence, projection/débat, etc.).

La mise en place de projets entre pairs (animations pensées par les étudiants pour les étudiants) sera l'un des piliers de cette démarche ; dont le SVEC assurera un soutien et un suivi.

De plus, les associations étudiantes, des services de l'université intéressés ainsi que le CROUS pourront également proposer et mettre en place des actions sur les campus à l'occasion de ces deux semaines de sensibilisation qui pourront faire l'objet d'une programmation commune.

**Acteurs et partenaires** : SVEC, CROUS, DIRPAT, Collectif Agir Ensemble, Unita, Associations étudiantes

**Budget prévisionnel** : 6 000€ par semaine d'évènements soit 12 000€ (2 000€ prévus par campus par semaine)

**Période de mise en œuvre** : Novembre 2022 et Avril 2023

**Nouvelle action ou action reconduite** :

Semaine Européenne de Réduction des Déchets : reconduction

Semaine Étudiante de l'Écologie et de la Solidarité : nouvelle action

#### ➤ Action 4

**Intitulé** : Aménagements des campus relatifs au projet des marches exploratoires et aux préconisations du Schéma Directeur de la Vie Étudiante

**Présentation** : Différents aménagements pourront être proposés au sein des trois campus à partir de deux projets permettant d'identifier des besoins à partir de l'expression des étudiants et étudiantes.

Tout d'abord, le projet des marches exploratoires qui se poursuit sur le campus de Jacob-Bellecombette a mis en exergue des demandes d'étudiants et étudiantes en matière de vie de campus. Des aménagements et installations tels que des tables, bancs, plateformes ou fresques murales pourraient être réalisées afin de dynamiser les campus. D'autre part, l'étude relative au Schéma Directeur de la Vie Étudiante en cours de réalisation et assurée par un cabinet expert,

permettra de dégager de nouvelles propositions d'aménagements favorisant le bien-être étudiant et le lien social.

La mise en œuvre de ces propositions fera l'objet d'un travail en lien étroit avec la DIRPAT ainsi que les SEP, et ce afin de fixer un calendrier d'action qui pourra s'étendre sur l'année universitaire 2022-2023 ainsi que sur l'année suivante.

**Acteurs et partenaires :** DIRPAT, SVEC

**Budget prévisionnel :** 18 000€

**Période de mise en œuvre :** septembre 2022 à décembre 2023

**Nouvelle action ou action reconduite :** nouvelle action

➤ **Action 4 :**

**Intitulé :** Ateliers Vie Associative et Journée des associations

**Présentation :** Les associations étudiantes contribuent de façon importante à la vie étudiante et du campus. Afin d'encourager, accompagner et valoriser les initiatives étudiantes, le SVEC, souhaite développer deux temps forts en matière de vie associative :

- **Les Ateliers Vie Associative :** dont l'objectif est d'animer des temps d'information et d'échange destinés aux membres des associations étudiantes, afin de les accompagner, de la création à la montée en compétence de leur association. Ces ateliers seront axés sur les thématiques suivantes :

- Les principes de la loi 1901, l'université de A à Z et l'engagement étudiant
- Organisation d'évènements et prévention des risques festifs
- Comment financer mon projet ?
- Les Violences Sexistes et Sexuelles
- La gestion financière de mon association
- Communication interne et externe : quelle cible, quels enjeux ?
- Table ronde

Ainsi, 14 ateliers animés de façon participative vont être proposés et déclinés sur les différents campus. Ils seront ouverts à tous les étudiants et étudiantes, permettant ainsi à des personnes non engagées dans la vie associative de s'informer et découvrir ce milieu. Ces ateliers sont par ailleurs pensés comme des temps de convivialité privilégiés entre étudiants.

- **La Journée des Associations :** La Journée des Associations a vocation à rendre visible les associations étudiantes lors d'un temps annuel privilégié. Les étudiants et étudiantes pourront ainsi découvrir l'offre associative présente sur leur campus. Sur le modèle d'un village, les

associations pourront proposer une animation pour se faire connaître, échanger sur leurs événements et recruter de nouveaux adhérents.

**Acteurs et partenaires :** SVEC, Associations étudiantes

**Budget prévisionnel :**

Ateliers Vie Associative : 800€

Journée des associations : 3 000€ (soit 1 000€ par campus)

Total : 3 800€

**Période de mise en œuvre :** octobre 2022

**Nouvelle action ou action reconduite :** actions déjà mise en œuvre par le SVEC mais proposées nouvellement dans le cadre des projets collaboratifs.

➤ **Action 5 :**

**Intitulé :** Appel à projets étudiants

**Présentation :** Le SVEC souhaite lancer un appel à projets qui à destination des étudiants et étudiantes qui souhaitent s'investir dans la vie étudiante et de campus, autrement que dans un cadre associatif. Aussi, les étudiants et étudiantes pourraient avoir l'occasion de proposer une ou plusieurs actions à mettre en place au cours de l'année universitaire 2022-2023.

Cette action a pour objectif de rendre les étudiants et étudiantes acteurs d'un projet qui leur est dédié, de son élaboration à sa mise en œuvre.

**Acteurs et partenaires :** La coordination de l'action sera soutenue par le SVEC qui s'assurera d'impliquer les parties prenantes nécessaires à la bonne réalisation du ou des projets.

**Budget prévisionnel :** 6 000€ (soit 2 000€ par campus)

**Période de mise en œuvre :** Année 2022-2023

**Nouvelle action ou action reconduite :** Nouvelle action

**Budget prévisionnel total du projet collaboratif (TTC)**

Actions Semestre 1 2022/2023	Fonctionnement
Action mobilité	1 000€
Semaine Européenne de Réduction des Déchets	6 000€
Vie associative	3 800€
Aménagement des campus	9 000€
<b>Total</b>	<b>19 800€</b>

Actions Semestre 2 2022/2023	Fonctionnement	Investissement
Micro-forêt fruitière	2 420€	
Tous en selle		30 000€
Semaine Étudiante de l'Écologie et de la Solidarité	6 000€	
Aménagement des campus	6 000€	3 000€
Appel à projet étudiant	6 000€	
<b>Total</b>	<b>20 420€</b>	<b>33 000€</b>
<b>Total :</b>	<b>53 420€</b>	

**TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2022 : 19 800€**

**TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023 : 53 420€**

Dans le cadre d'une évolution des actions, le surplus budgétaire pourra être investi dans l'optimisation d'autres actions réalisées.

**Participation des étudiants**

Les étudiants relais et associations étudiantes seront mobilisés durant toute l'année. L'appel à projet étudiant permettra une nouvelle forme d'implication dans la vie étudiante et de campus pour les étudiants et étudiantes intéressés.

**Modalités d'évaluation des actions**

Chaque action fera l'objet d'un bilan qualitatif et quantitatif. Des outils d'évaluation seront mis en œuvre : enquête auprès des étudiants et étudiantes, recueil des avis des services et partenaires, calcul du taux de participation, ...

Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents services de l'université sur une même thématique. Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de celles-ci. Le portage des projets collaboratifs est assuré et coordonné par le Service Vie Etudiante et de Campus.

## Projet collaboratif N°3

### Thématique : Etudiant Relais Santé

Porteur(s) : Service de Santé Etudiant

#### Objectifs

##### Axe 1 :

**Accompagner les étudiants dans une démarche d'intégration au sein de l'université, les inciter à prendre soin de leur santé (physique, mentale et sociale), à rechercher le « bien-être » pour eux-mêmes et avec les autres.**

Dans ce cadre, le développement de l'accueil et l'accompagnement par les pairs (étudiants relais) est privilégié : les actions viseront notamment à prévenir les comportements à risques et à améliorer l'accès aux services dédiés à la vie étudiante.

#### Description des actions

Intitulé : ERS

Présentation :

- Formation des ERS tout au long de l'année universitaire par des Professionnels du SSE et/ou des intervenants extérieurs spécialistes de certains thèmes de santé
- Participation à des actions de Prévention et de Promotion de la Santé
- Création d'événements sur les 3 campus

Acteurs et partenaires :

SSE – SVEC- Le Pélican – ANPAA – CPEF - La ville de Chambéry  
ARS- Espace de Santé Publique- autres associations partenaires du SSE

Budget prévisionnel :

Vestes et tee shirts ERS : 1100€

Formation des ERS (Addictions, Ecoute, Santé sexuelle...) : 900€

Formation PSC1 : 600€

Formation Premiers secours en Santé Mentale par un médecin du Service (formateur)

Formation VSS : 500€

Création d'un événement : 1000€

- **Masse Salariale : 12 étudiants de septembre 2021 à mai 2022**  
12 ERS sur 9 mois (15H par mois) 30780€

**TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES : 34880 € TTC**

Période de mise en œuvre : **septembre 2022 à mai 2023**

Nouvelle action ou action reconduite : reconduction

La pertinence du dispositif ERS a été prouvée lors de l'année universitaire 2020-2021 et 2021-2022. Ils ont été présents en tant qu'interlocuteur pour les étudiants en difficultés, ils ont été un renfort lors des événements de l'USMB et ont été eux-mêmes porteurs de projets. Grâce au cadre et à l'accompagnement du SSE, ils sont formés et autonomes.

Budget prévisionnel total du projet collaboratif (TTC)

Actions	Fonctionnement	Investissement
Matériel	1100	
Formation	2000	
Evenement	1000	
Masse salariale	30780	
Total		

**TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES : 34 880 €**

Participation des étudiants

Modalités d'évaluation

**Recrutement des ERS**  
Mise en œuvre du recrutement en juin

on des  
actions

Outil : Tableau de suivi

### **Formation des ERS**

Pour chaque formation

- Calendrier
- Déroulement
- Contenu et durée
- Coût
- Résultats obtenus
- Améliorations à moyen terme

Outil : Tableau de suivi et questionnaire individuel

### **Participation aux actions de prévention et de Promotion de la Santé**

Pour chaque action

- Calendrier
- Déroulement
- Contenu et durée
- Coût
- Résultats obtenus : Nombre de participants, retour sur échanges
- Bilan individuel des ERS
- Améliorations à court terme

Outil : Emargement, tableau de suivi

### **Création d'un événement**

- Calendrier
- Déroulement
- Contenu et durée
- Coût
- Résultats obtenus : Nombre de participants, retour sur échanges
- Bilan collectif des ERS
- Améliorations à moyen terme

Outil : Fiche bilan

Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents services de l'université sur une même thématique. Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de celles-ci. Le portage des projets collaboratifs est assuré et coordonné par le Service Vie Etudiante et de Campus.

### Projet collaboratif N° 3

#### Thématique : SANTE / BIEN -ETRE

**Porteur(s) : Service de Santé Etudiant et Service des Sports**

#### Objectifs

**Développer une offre permanente liée aux aspects « bien-être, relaxation, gestion du stress » adaptée au rythme de vie des étudiants : il s'agit de renforcer ou développer les activités et trouver des articulations avec les services collaborateurs (SDS, SCD, SVEC, autres).**

Apporter aux étudiants un soutien accru en période d'examens ou concours, leur faire gagner en confiance et estime d'eux-mêmes afin de favoriser leur réussite : apport en techniques corporelles, relaxantes, mentales pour apprendre à gérer le stress, se détendre.

L'enjeu réside dans une appropriation individuelle et personnelle de ces objectifs à travers une pratique en ateliers afin que chaque étudiant puisse trouver la discipline la plus adaptée à ses besoins.

## Description des actions

### ➤ Action 1

**Intitulé :** Accéder à des ressources d'accompagnement (des ateliers) tout au long de l'année pour devenir autonome dans sa pratique.

#### **Présentation :**

- 3 séances de sophrologie par semestre et par campus.
- 1 séance de DO-IN par semestre et par campus
- 1 séance de Qi-Qong par semestre sur les campus de Jacob et du Bourget
- 3 blocs thématiques autour de la gestion du stress de l'anxiété de 4 séances de Yoga par semestre et par campus. ( Blocs doublés sur le campus de Jacob)
- 2X (3 blocs thématiques de 4 séances) autour de la relaxation par semestre sur le campus d'Annecy
- 12X 2 séances de Tai-chi par semestre sur le campus d'Annecy.
- 6 séances de Run and Yoga par semestre sur le campus du Bourget.
- 3 blocs de 4 séances par semestre autour des pratiques de renforcement abdominal sur le campus du Bourget

**Acteurs et partenaires :** SSE /SDS /CROUS /Associations étudiantes

#### **Budget prévisionnel :**

- 3 séances de sophrologie par semestre et par campus.  
**=1650 euros**
- 1 séance de DO-IN par semestre et par campus  
**= 480 euros**
- 1 séance de Qi-Qong par semestre sur les campus de Jacob et du Bourget  
**=320 euros**
- 3 blocs thématiques autour de la gestion du stress et de l'anxiété de 4 séances de Yoga par semestre et par campus. ( Blocs doublés sur le campus de Jacob)  
**=7500 euros**
- 2X (3 blocs thématiques de 4 séances) autour de la relaxation par semestre sur le campus d'Annecy  
**=2088 euros**
- 12 séances de Tai-chi par semestre sur le campus d'Annecy.  
**=1044 euros**
- 6 séances de Run and Yoga par semestre sur le campus du Bourget.  
**=750 euros**
- 3 blocs de 4 séances par semestre autour des pratiques de renforcement abdominal sur le campus du Bourget  
**=1500 euros**

**Période de mise en œuvre : de septembre à mai**

**Nouvelle action ou action reconduite :**

**Total Action 1 : 15332**

**Période de mise en œuvre** : de septembre 2022 à mai 2023

**Nouvelle action ou action reconduite** : action reconduite avec contenu adapté au regard du bilan 2021 /2022

➤ **Action 2 :**

**Intitulé** : Déployer un accompagnement spécifique des étudiants présentant un examen, un concours

**Présentation** : **Présentation** : séances de mindfulness en mixte ( présentiel et distanciel) déployé sur les trois campus par semestre.

**Acteurs et partenaires** : SSE /SDS /CROUS /Associations étudiantes

**Budget prévisionnel** :

**- 1412 euros**

**Période de mise en œuvre** : de septembre 2022 à mai 2023

**Nouvelle action ou action reconduite** : action reconduite avec contenu adapté au regard du bilan 2021 /2022

➤ **Action 3 :**

**Intitulé** : journées chill en début d'année envisagées comme un tremplin des actions à venir sur la thématique .

**Présentation** :

1 journée chill par campus avec :

-Informations sur le stress et évaluation de son niveau de stress.

-Séances découverte de la sophrologie

-Séances de massage AMMA durant toute la journée

-Séances de découverte du Yoga

-Séances de découverte du Tai-shi

-Séance de découverte des efforts abdominaux

**Acteurs et partenaires** : SSE /SDS /CROUS /Associations étudiantes

**Budget prévisionnel** :

1 journée chill par campus avec :

-Séances découverte de la sophrologie ( **275 euros**)

-Séances de massage AMMA durant toute la journée ( **1700 euros**)

-Séances de découverte du Yoga (**552,50 euros** )

-Séances de découverte du Tai-shi ( **360 euros**)

-Séance de découverte et d'information sur les efforts abdominaux ( **125euros**)

**Total: 3012,50 euros**

	<p><b>Période de mise en œuvre</b> : de septembre 2022 à mai 2023</p> <p><b>Nouvelle action ou action reconduite</b> : action reconduite avec contenu adapté au regard du bilan 2021 /2022</p>
<b>Budget prévisionnel total du projet collaboratif (TTC)</b>	Total de la fiche : <b>19756,50 euros</b>
<b>Participation des étudiants</b>	
<b>Modalités d'évaluation des actions</b>	Tableau de suivi des fréquentation de chaque atelier / questionnaires étudiants / bilans qualitatifs effectués par chaque intervenant.

Projet collaboratif 3  
Santé bien-être

**ACCES AUX SOINS**

**Porteur(s) : SERVICE DE SANTE ETUDIANT SERVICE DES SPORTS (pour projet de l'assiette aux baskets)**

<p><b>Objectifs</b></p>	<p><b>Axe 3</b></p> <p><b>Améliorer l'accès aux soins des étudiants : leur permettre d'accéder plus facilement aux soins primaires et aux examens de premier recours (laboratoire, radiologie) en lien avec les professionnels de santé du territoire.</b></p> <p>Renforcer les partenariats avec les Caisse Primaires d'Assurances Maladie, les Associations.</p> <p>Développer les offres de soins et favoriser l'accès à des spécialistes au sein des SSE des 3 Campus.</p>
<p><b>Description de l'action</b></p>	<p>3 projets se déroulent en partenariat avec la CPAM de Savoie et bientôt de Haute Savoie et sont l'objet de financement dans le cadre d'Appel à Projets</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permanence Mardi de la Sécu (entretien individuel avec une conseillère de la CPAM)</li> <li>- Sourire à l'Université (projet déjà réalisé en 2020-2021 sur les campus de Savoie et 2021-2022 sur les 3 campus)</li> <li>- De l'assiette aux baskets</li> </ul> <p><u>Détails des projets CPAM en annexe</u></p>
<p><b>Type d'action</b></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Action reconduite</b> Extension sur les 3 campus</p>

<b>Principaux acteurs/partenaires</b>	CPAM SAVOIE UFSBD SDS SSE
<b>Participation des étudiants</b>	
<b>Programmation à court et moyen termes (action 2020/21 et suivantes)</b>	Mardis de la sécu permanence 1 fois par mois  Sourire à l'Université oct./nov. 2022 et janvier/février 2023  De l'assiette aux baskets : octobre novembre décembre 2022
<b>Modalités de mise en œuvre en cas de crise sanitaire</b>	Consultation individuelle sur rendez vous Adaptation en distanciel pour les ateliers
<b>Cofinancement envisagé</b>	De l'assiette aux baskets CPAM 73 : 1200€ pour les 2 sites de Savoie  Sourire à l'Université CPAM 73 : 3500€
<b>Budget prévisionnel (TTC)</b>	<p><b>Budget pour réalisation sur le campus d'ANNECY</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Fonctionnement :</b></li> </ul> <p><b>Mardis de la Sécu</b> Mise à disposition d'un bureau au SSE</p> <p><b>Sourire à l'Université</b> Association de Chirurgien-Dentiste : 12 Demi-journées 7000€ 100 Kits de brossage offerts par la CPAM et infos sur le dispositif MT Dents</p> <p><b>De l'assiette aux baskets</b> 36 Entretien individuels de bilan Alimentation et sport réalisé par IDE Réalisation des consultations de bilan par les 2 Médecins nutritionniste du SSE Ateliers culinaires + denrées alimentaires 400 € par atelier : 1200€ Accompagnement à la reprise du sport par les enseignants du SDS</p> <p>TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES : 8200 € TTC SUBVENTION CPAM : 4700 € TTC</p>

DEMANDE SUR PC3 : 3500 € TTC

**Modalités de l'évaluation de l'action**

<b>Actions de visibilité pour les 3 projets</b>		Nombre d'affiches et/ou publications réalisées  Nombre d'actions d'informations réalisées par les Etudiants Relais Santé
<b>Actions de sensibilisation à l'hygiène buccodentaire et dépistage</b>	Intervention d'un chirurgien Dentaire  Evaluation des besoins en soin	Nombre de kits de brossage Nombre de consultations réalisées  Nombre de consultations de suivi nécessaire distribués
<b>Etape de repérage et de prise en charge dans le cadre de l'alimentation</b>	Réalisation d'entretiens avec IDE  Réalisation d'entretiens avec médecin nutritionniste  Ateliers culinaires	Nombre d'entretiens réalisés sur chaque campus  Nombre de consultations de bilan et de suivi  Nombre d'ateliers réalisés et nombre de participants
<b>Etape de repérage et de prise en charge dans le cadre du sport</b>	Réalisations d'entretien pour accompagnement ou reprises d'activités sportives	Nombre d'étudiants contactés Nombre d'étudiants inscrits au S2 aux activités du SDS

**Flexibilité financière de l'action envisagée (Le cas échéant)**



Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents services de l'université sur une même thématique. Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de celles-ci. Le portage des projets collaboratifs est assuré et coordonné par le Service Vie Etudiante et de Campus.

### Projet collaboratif N°3

Thématique : Prévention des risques en milieu Festif

Porteur(s) : SSE

Objectifs

#### Axe 4

**Accompagner les Associations Etudiants dans l'organisation d'événements sûrs et responsables en créant un dispositif de soutien**

Créer un dispositif d'Accompagnement : rédaction d'une Charte, d'un guide d'organisation d'événements festifs et d'intégration tout en proposant un accompagnement par les Etudiants Relais (Stand de prévention en soirée, mise à disposition de matériel de Prévention)

Assurer la formation des responsables associatifs à la réduction des risques, aux premiers secours

Description des actions

Formaliser l'engagement des associations labellisées USMB dans l'organisation d'événements sûrs et responsables (Charte complétée suite au travail avec le SVEC)

Proposer des outils d'accompagnement : guide organisateur de soirée, accompagnement des Etudiants Relais Santé, accès à du matériel de Prévention et de réduction des risques,

participation à un théâtre forum de sensibilisation

Donner accès aux associations labellisées USMB à la formation PSC1 et à une formation à la réduction des risques en soirée avec une association spécialisée en addiction

Intitulé :

Présentation :

Rentrée 2022 :

Repérage des Associations labélisées

Proposition de formations avec le SVEC les ERS et les partenaires de Prévention

Tout au long de l'année :

Informations via le SVEC sur l'accès aux formations, les outils  
Accompagnement par les ERS dans l'organisation des soirées, accès au matériel 'Valise de Prév' et la mise en place de stand en soirée.

Janvier 2023 :

Actions de sensibilisation LE BEFORE avec théâtre Forum

Acteurs et partenaires :

ERS, Associations le Pélican, ANPAA, SVEC, Ville de Chambéry, Ligue contre le Cancer

Budget prévisionnel :

Dispositif valise de Prévention mis à disposition des Associations d'étudiants (contenu : préservatifs, digues dentaires, verres just doses, bouchons d'oreilles, 3 éthylotests électroniques, réglettes alcool,) : 6000€

Théâtre Forum 1 représentation : 1300€

Formation des responsables d'Association à la réduction des risques

Formation aux gestes de Premiers Secours PSC1 : 20 étudiants  
1000€

Période de mise en œuvre :

De septembre à juin

Nouvelle action ou action reconduite :

reconduction

**Budget prévisionnel total du projet collaboratif (TTC)**

Actions	Fonctionnement	Investissement
Matériel	6000	
THEATRE forum	1300	
PSC1	1000	

	<table border="1" data-bbox="727 163 1457 241"> <tr> <td data-bbox="727 163 970 203"></td> <td data-bbox="970 163 1212 203"></td> <td data-bbox="1212 163 1457 203"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="727 203 970 241">Total</td> <td data-bbox="970 203 1212 241">8300</td> <td data-bbox="1212 203 1457 241"></td> </tr> </table> <p data-bbox="628 286 1102 315"><b>TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES : 8300 €</b></p>				Total	8300	
Total	8300						
<b>Participation des étudiants</b>	ERS et Membres d'associations						
<b>Modalités d'évaluation des actions</b>	<p data-bbox="628 618 1380 925">           Nombre d'Associations ayant signé la Charte            Nombre de participants au théâtre Forum            Quantité de matériel de prévention distribué            Nombre d'étudiants diplômés PSC1            Nombre d'étudiants ayant suivis la formation de Réduction des Risques            Evaluation des formations par les participants et les formateurs            Evaluation des Etudiants Relais Santé sur le dispositif d'accompagnement            Participation des ERS à l'organisations des événements festifs         </p>						

Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents services de l'université sur une même thématique. Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de celles-ci. Le portage des projets collaboratifs est assuré et coordonné par le Service Vie Etudiante et de Campus.

Projet collaboratif N°3  
Thématique : Santé sexuelle

Porteur(s) : SSE

Objectifs

**Axe 5**

**Investir dans la Promotion de la Santé Sexuelle dans une approche globale et positive**

Eduquer à la Santé sexuelle,  
Education par les pairs (participation des ERS)

Améliorer le parcours de santé en matière d'IST et d'hépatites.

Répondre aux besoins spécifiques des populations vulnérables notamment les personnes les plus exposées aux violences sexuelles et aux discriminations.

Description des actions

Intitulé :

Présentation :

- Eduquer à la Santé sexuelle, Actions de sensibilisation :

Proposer des consultations en santé sexuelle au sein des SSE des 3 sites par les IDE (promotion de la vaccination, des dépistages, notamment Trods, repérage des violences sexistes et sexuelles, ...)

Proposer des consultations du centre de santé sexuelle délocalisé

Interventions de partenaires extérieurs pour des actions spécifiques (espace de santé publique)

- Développement des compétences psycho sociales : ateliers autodéfense et ateliers danse.
- Valoriser les actions antérieures via l'expo photo des ateliers réalisés en 2021/2022
- Participation à travail d'élaboration avec le SVEC sur les VSS, l'installation de distributeurs protections hygiéniques et préservatifs.

Acteurs et partenaires :

SSE/ ERS /Espace De Santé Publique /CPEF

Budget prévisionnel :

Dès le début d'année, communication sur la possibilité d'accéder à des rendez-vous en santé sexuelle au sein des SSE sur les 3 campus.

Formation des ERS dès le début d'année sur la santé sexuelle.

Planification de l'intervention de l'espace de santé publique pour dépistages sur les sites du Bourget et de Jacob.

Planification sur les 3 campus de la mise en place de l'exposition photo (ateliers réalisés en 2021/2022).

Planification des ateliers sur les 3 campus

- **Fonctionnement :**

Module Danse 3 sites	1500	€
Ateliers AUTO défense 3 sites	2500	€

- **Matériel :**

Achat de préservatifs internes et externes : 1000€.

L'espace de santé publique délivre au SSE dans le cadre d'une convention des vaccins et des Trods.

**TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES : 5000 € TTC**

Période de mise en œuvre :

De septembre à juin

Nouvelle action ou action reconduite :  
reconduction

<b>Budget prévisionnel total du projet collaboratif (TTC)</b>	<table border="1" data-bbox="507 257 1235 414"> <thead> <tr> <th data-bbox="507 257 746 293">Actions</th> <th data-bbox="746 257 991 293">Fonctionnement</th> <th data-bbox="991 257 1235 293">Investissement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="507 293 746 331">Matériel</td> <td data-bbox="746 293 991 331">1000</td> <td data-bbox="991 293 1235 331"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="507 331 746 369">ATELIERS</td> <td data-bbox="746 331 991 369">4000</td> <td data-bbox="991 331 1235 369"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="507 369 746 414">Total</td> <td data-bbox="746 369 991 414">5000</td> <td data-bbox="991 369 1235 414"></td> </tr> </tbody> </table> <p data-bbox="405 459 884 488">TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES : 5000 €</p>	Actions	Fonctionnement	Investissement	Matériel	1000		ATELIERS	4000		Total	5000	
Actions	Fonctionnement	Investissement											
Matériel	1000												
ATELIERS	4000												
Total	5000												
<b>Participation des étudiants</b>													
<b>Modalités d'évaluation des actions</b>	<p data-bbox="405 685 724 719"><u>Evaluation des ateliers :</u></p> <p data-bbox="405 719 999 819">Nombre de participants aux ateliers Questionnaire d'évaluation des participants Bilan des intervenants danse et auto défense</p> <p data-bbox="405 853 703 887"><u>Evaluation Dépistage :</u></p> <p data-bbox="405 887 858 954">Nombre de TROD réalisés Bilan des Professionnels Trodeurs</p>												

Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents services de l'université sur une même thématique. Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de celles-ci. Le portage des projets collaboratifs est assuré et coordonné par le Service Vie Etudiante et de Campus.

## Projet collaboratif N°3

### Thématique : Santé, Bien Etre

**Porteur(s) : Service de Santé Etudiant , Service des Sports**

#### Objectifs

Depuis 3 ans, la mise en œuvre des budgets CVEC fléchés vie étudiante et campus permet le développement de nombreux projets.

L'un des objectifs est la possibilité d'étendre les moyens de prévention et les actions à l'ensemble des campus pour nourrir une dynamique de prévention globale à l'échelle de l'Université.

Des moyens humains sont nécessaires pour encadrer ce travail et le développer.

L'embauche d'un coordinateur doit permettre de nourrir cette dynamique de projets, de déployer les propositions du service de Santé et du Service des Sports sur l'ensemble des campus et de promouvoir nos actions dans la durée.

#### Description des actions

##### RECRUTEMENT D'UN CHARGE DE PROJET

Le chargé de projets participera à la conception, au suivi de la mise en œuvre et à l'évaluation des projets collaboratifs.

Il animera des groupes de travail.

Il assurera la cohérence globale de l'ensemble des actions de la thématique « santé/bien-être » et une transversalité des enjeux de

promotion de la santé pour les traduire dans des actions concrètes.

Contribuer à l'élaboration de la stratégie de développement des actions de prévention et de promotion de la santé dans le cadre de la vie étudiante et de campus et à sa mise en œuvre

Gérer et orienter les projets de prévention dans le cadre des projets collaboratifs

Développer les interactions entre les différents acteurs (services et partenaires) pour garantir la transversalité des actions de prévention

Participer à la création d'une dynamique partagée par les acteurs du dispositif : communauté universitaire (étudiants, personnels, ...), IFSI, fondation, collectivités territoriales (ville, aggro, conseil dép., région, ...), associations (étudiantes, du territoire), CROUS et CLOUS, préfecture, partenaires extérieurs (CPAM, CAF, Pélican, RESPECT 73, IREPS ...)

Assurer le suivi financier des projets collaboratifs financés sur l'axe prévention dans le cadre de la CVEC;

En collaboration avec le Service Santé Étudiant et le Service des sports, assurer la coordination des étudiants relais et assurer le lien entre eux et avec les personnels de l'université.

Budget prévisionnel : Temps partiel 40% (2 jours par semaine)

Période de mise en œuvre : de septembre à juin

Nouvelle action ou action reconduite :

**Budget prévisionnel total du projet collaboratif (TTC)**

Actions	Fonctionnement	Investissement
Total		

**TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES : 14400 €**

**Participation des étudiants**

**Modalités d'évaluation des actions**

Temps de travail Bilan et Evaluation des projets  
 Coordination des projets pour les 2 services SSE et SDS  
 Nombre de réunion menées avec les 2 services  
 Nombre de projets réalisés dans l'année  
 Liens avec les différents services de l'USMB et les partenaires, prestataires extérieurs

Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents services de l'université sur une même thématique. Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de celles-ci. Le portage des projets collaboratifs est assuré et coordonné par le Service Vie Etudiante et de Campus.

### Projet collaboratif N° 3

#### Thématique : SANTE / BIEN-ETRE

#### Porteur(s) : Service des Sports

##### Objectifs

- Développer la pratique sportive des étudiants au sein des campus universitaires en leur autorisant une pratique plus flexible. (Étoffer l'offre d'accès en journée et week end : permettre l'accès aux ISU en journée, soirée et fin de semaine selon les disponibilités)
- Répondre à la demande d'une modalité de pratique physique « plus libre » en leur autorisant une pratique plus autonome malgré une « surveillance » visant le respect du règlement.
- Accompagner les étudiants vers davantage d'autonomie en leur autorisant l'accès à des contenus adaptés.
- Promouvoir la santé à travers l'activité physique en leur permettant d'augmenter leur volume de pratique.

<p><b>Description des actions</b></p>	<p><b>Intitulé</b> : accès aux installations sportives universitaires</p> <p><b>Présentation</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-des créneaux dédiés à la pratique en autonomie des étudiants sont réservés au niveau des installations sportives d'Emile. Allais au Bourget, à la halle sportive du campus de Jacob et sur le site d'Annecy .</li> <li>- Diverses activités peuvent être pratiquées en fonction de l'installation ouverte.</li> <li>- Les étudiants sont accueillis par des étudiants et ces derniers sont chargés de veiller au respect du règlement.</li> <li>- Un rôle de promotion de la pratique sportive leur est également confié et toute initiative allant dans ce sens allant dans le périmètre de leur action est la bienvenue.</li> </ul> <p><b>Acteurs et partenaires</b> : SDS / CLOUS SSE</p> <p><b>Budget prévisionnel</b> :</p> <p>Recrutement d'étudiants Relais sport :  <b>33000 euros</b> pour 1300 heures d'ouverture réparties sur les 3 sites à 19 euros l'heure chargée.  Une sécurisation des lieux pour l'ouverture du samedi matin effectuée par une société de sécurité.</p> <p><b>Période de mise en œuvre</b> : de septembre à fin mai</p> <p><b>Nouvelle action ou action reconduite</b> : c'est une action reconduite</p>
<p><b>Budget prévisionnel total du projet collaboratif (TTC)</b></p>	<p>Actions Fonctionnement Investissement</p> <p>Total</p> <p><b>TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES : €</b></p>
<p><b>Participation des étudiants</b></p>	

<b>Modalités d'évaluation des actions</b>	Suivi de la fréquentation sur chaque créneau et bilan effectué à la fin de chaque semestre.
---	---

# Fiche d'identité du projet

## Projet Collaboratif 3 : Santé et Bien Etre

*Porteur(s) du projet : Laurence Serrat, médecin directeur du Service de Santé des Etudiants et Olivier Freschi, Directeur du Service des Sports.*

Dans le cadre de ce projet, et en accord avec les dernières conceptions en la matière (définitions de l'OMS), la santé est perçue comme une ressource de la vie quotidienne permettant aux individus et aux groupes d'identifier et de réaliser leurs ambitions, de satisfaire à leurs besoins et d'évoluer avec leur milieu ou de s'y adapter, voire de le modifier. C'est un concept positif mettant l'accent sur les ressources sociales et personnelles, et sur les capacités physiques.

Promouvoir ainsi la santé, dans une optique de complet bien-être physique, mental et social, consiste à conférer aux étudiants davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer, en dépassant la simple promotion des comportements favorables (pratiques préventives nécessaires mais non suffisantes) et tout en visant l'équité en la matière (réduction des inégalités sociales de santé).

Afin de toucher un maximum de déterminants de la santé, tels que l'alimentation, l'activité physique, l'accès aux soins et à la prévention, etc., une approche transversale, intersectorielle, collaborative et coordonnée à différents niveaux (individuel, collectif, organisationnel et structurel) est nécessaire.

Il s'agit donc de mobiliser l'ensemble des acteurs de la vie étudiante dans leurs champ respectifs d'action (la santé dans toutes les politiques) pour maximiser globalement les améliorations possibles en matière de santé, de bien-être et de qualité de vie étudiante (création d'environnements favorables).

La santé et le bien être des étudiants sont des enjeux qui ne sont donc plus à démontrer (enquête ONVE 2018 : 20% en détresse psychologique, 30% en situation de vulnérabilité socio-économique, 33% de renoncements aux soins pour raisons financières, etc.).

A l'USMB, les étudiants font remonter des problématiques liées à leur difficulté d'intégration et d'adaptation à l'Université, d'anxiété et de stress, liés entre autres

aux rythmes des études (exigence de réussite, périodes d'examens, emplois du temps surchargés).

Depuis plusieurs années, les services transversaux de l'USMB se sont engagés dans des actions communes de promotion de la santé-gestion du stress visant à rendre le public étudiant acteur de sa propre santé, à adopter des comportements favorables pour prendre soin de sa santé.

Les étudiants doivent faire face à des changements environnementaux : ils découvrent un nouveau mode de vie parfois loin de leur milieu familial, ils doivent gérer ce changement au regard de certaines contraintes (job étudiant, déplacement domicile-université, investissement associatif...), tout en devant faire preuve d'autonomie. Ces changements sont d'autant plus marqués dans les premières années d'arrivée à l'université des étudiants de l'USMB.

Ce nouveau contexte peut favoriser l'exposition à certains risques, comme la diminution ou l'interruption de la pratique physique régulière ou à des comportements addictifs : augmentation des pratiques de consommation d'alcool, de l'usage de drogues, du tabagisme, des troubles du comportement alimentaire, ou encore des comportements à risque : exposition aux risques d'infections sexuelles etc.

D'autre part, depuis 3 ans, la mise en œuvre des budgets fléchés vie étudiante et de campus permet le développement de nombreux projets. L'un des objectifs est la possibilité d'étendre les moyens de prévention et les actions à l'ensemble des campus pour nourrir une dynamique de prévention globale à l'échelle de l'Université.

Des moyens humains sont nécessaires pour encadrer ce travail et le développer. L'embauche d'un chargé de projet à temps partiel doit permettre de nourrir cette dynamique de projets, de déployer les propositions du service de Santé et du Service des Sports sur l'ensemble des campus et de promouvoir nos actions dans la durée.

### **Résumé et objectif(s) du projet :**

Le projet vise à favoriser le bien-être général des étudiants tout au long de leur scolarité, à favoriser leur réussite, leur intégration sociale et à améliorer leurs conditions de vie.

- 1. Accompagner les étudiants dans une démarche d'intégration au sein de l'université, les inciter à prendre soin de leur santé (physique, mentale et sociale), à rechercher le « bien-être » pour eux-mêmes et avec les autres.**

Dans ce cadre, le développement de l'accueil et l'accompagnement par les pairs (étudiants relais) est privilégié : les actions viseront notamment à prévenir les comportements à risques et à améliorer l'accès aux services dédiés à la vie étudiante.

- 2. Développer une offre permanente liée aux aspects « bien-être, relaxation, gestion du stress » adaptée au rythme de vie des étudiants : il s'agit de renforcer ou développer les activités et trouver des articulations avec les services collaborateurs (SDS, SCD, SVEC, autres).**

Apporter aux étudiants un soutien accru en période d'examens ou concours, leur faire gagner en confiance et estime d'eux-mêmes afin de favoriser leur réussite : apport en techniques corporelles, relaxantes, mentales pour apprendre à gérer le stress, se détendre.

- 3. Améliorer l'accès aux soins des étudiants : leur permettre d'accéder plus facilement aux soins primaires, aux examens de premier recours et aux soins (dentiste, nutritionniste..) en lien avec les professionnels de santé du territoire.**

Renforcer les partenariats avec les Caisse Primaires d'Assurances Maladie, les Associations.

Développer les offres de soins et favoriser l'accès à des spécialistes au sein des SSE des 3 Campus.

- 4. Accompagner les Associations Etudiants dans l'organisation d'événements sûrs et responsables en créant un dispositif de soutien**

Créer un dispositif d'Accompagnement : rédaction d'une Charte, d'un guide d'organisation d'événements festifs et d'intégration tout en proposant un accompagnement par les Etudiants Relais (Stand de prévention en soirée, mise à disposition de matériel de Prévention)

Assurer une formation des responsables associatifs à la réduction des risques, aux premiers secours

## 5. Investir dans la Promotion de la Santé Sexuelle dans une approche globale et positive

Eduquer à la Santé sexuelle.

Améliorer le parcours de santé en matière d'IST et d'hépatites.

Améliorer la Santé reproductive (accès aux méthodes de contraception et réduction des grossesses non prévues et non désirées)

Répondre aux besoins spécifiques des populations vulnérables notamment les personnes les plus exposées aux violences sexuelles et aux discriminations.

## 6. Faciliter l'accès aux installations Sportives Universitaires

Renforcer la santé par une pratique physique régulière pour tous les étudiants

Permettre l'accès à plus de pratiques physiques

Accompagner l'étudiant vers une pratique physique autonome

BUDGET TOTAL PC3		
Charge de projets 40%	Masse salariale	14400
Axe 1		
ERS	Masse salariale	30780
	Fonctionnement	4100
Axe 2		
Gestion du stress	Fonctionnement	19756.50
Axe 3		
Accès aux soins	Fonctionnement	3500
Axe 4		
Evénement festif	Fonctionnement	8300
Axe 5		
Santé sexuelle	Fonctionnement	5000
Axe 6		
Ouverture ISU	Masse salariale	33000
TOTAL MASSE SALARIALE		78180
TOTAL FONCTIONNEMENT		40656.50
<b>TOTAL GLOBAL</b>		<b>118836.50</b>



Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents services de l'université sur une même thématique. Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de celles-ci. Le portage des projets collaboratifs est assuré et coordonné par le Service Vie Etudiante et de Campus.

## Projet collaboratif N°4

### Thématique : Université connectée

**Porteur(s) : SVEC, Vice-Présidente Vie de campus, culture, CSTI, animation de la lutte contre les discriminations**

#### Objectifs

Faciliter l'accès au numérique des étudiants via une banque de matériel informatique afin de garantir une égalité d'accès aux ressources numériques et favoriser la réussite étudiante.

#### Description des actions

Le numérique est considéré comme un outil au service de la réussite étudiante, notamment parce qu'il permet l'accès aux contenus pédagogiques pour les étudiants et étudiantes, à une pédagogie renouvelée ou à différents services en ligne (scolarité, information étudiante, orientation et insertion professionnelle).

Ces actions visant à favoriser l'accès au numérique s'articulent autour de deux axes principaux :

➤ **Action 1**

**Intitulé : Prêt d'ordinateurs portables**

**Présentation :** Dans un objectif de lutte contre la fracture numérique, cette action a pour objectif de mettre en place un dispositif de prêt d'outils informatiques répondant aux différents besoins des étudiants et étudiantes. Pour cela, deux modalités de prêts sont prévues :

- Des prêts courts d'une durée d'un mois, renouvelable une seule fois. Ce dispositif sera assuré et suivi par les BU.

- Des prêts longs pour la durée de l'année universitaire. Ces demandes de prêts donneront lieu à une évaluation sociale assurée par le service social et feront l'objet d'une validation en commission aide sociale. Le suivi des stocks, la mise à disposition du matériel et la remise à jour des PC seront assurés par le SVEC.

La répartition du stock de PC est la suivante :

- 30 PC par BU pour les prêts courts
- 88 PC gérés par le SVEC et répartis sur les 3 campus selon les besoins

Parmi les PC gérés par le SVEC, 10 PC sont d'anciens modèles qui nécessitent d'être réparés pour une utilisation optimale. Aussi, ces coûts de réparation ainsi qu'un coût de réparation de PC dégradés ou cassé sont à prendre en compte. De plus, un budget complémentaire prévoyant l'achat de 10 nouveaux ordinateurs est souhaité afin d'augmenter le stock de matériel pouvant être mis à disposition dans le cadre des prêts de longue durée. Ces ordinateurs auront vocation à répondre à de nouveaux besoins en cas de demandes croissantes ou à remplacer les machines plus anciennes dont la réparation n'aurait pas permis d'améliorer le fonctionnement.

**Acteurs et partenaires :** SVEC, BU, Service social, DN

**Budget prévisionnel :**

- Reconditionnement de 10 PC : 400€
- Réparation en cas de dégradation/casse : 1 000€
- Achat de 10 PC supplémentaires en 2022 et 2023 : 14 000€

**Période de mise en œuvre :** 2022-2023

**Nouvelle action ou action reconduite :** Oui

➤ **Action 2**

**Intitulé :** Prêt de Clés 4G

**Présentation :** Cette action consiste en une mise en place d'une banque de prêt de clés 4G à destination des étudiants et étudiantes rencontrant des difficultés ponctuelles d'accès à internet. Le dispositif consistera en un prêt court d'une durée d'un mois renouvelable une fois (prêt de deux mois maximum).

**Acteurs et partenaires :** SVEC, DN, Service téléphonie

**Budget prévisionnel :** 200€

**Période de mise en œuvre :** Année universitaire 2022-2023

**Nouvelle action ou action reconduite :** Action Reconduite

**Budget prévisionnel total du projet collaboratif (TTC)**

Actions Semestre 1 2022/2023	Fonctionnement	Masse salariale
Ordinateurs portables	7 400€	
Clés 4G	100€	
Poste Chargé de communication vie étudiante (si reconduction)		14 500€
<b>Total</b>	7 500€	14 500€
<b>Total :</b>	<b>22 000€</b>	

Actions Semestre 2 2022/2023	Fonctionnement	Masse salariale
Clés 4G	100€	
Réparation ordinateurs : dégradation/casse	1 000€	
Poste Chargé de communication vie étudiante (si reconduction)		14 500€
<b>Total</b>	1 100€	14 500€
<b>Total :</b>	<b>15 600€</b>	

**TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2022 : 22 000€**

**TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023 : 15 600€**

Dans le cadre d'une évolution des actions, le surplus budgétaire pourra être investi dans l'optimisation d'autres actions réalisées.

**Participation des étudiants**

Les étudiants pourraient être invités à donner leur avis sur le dispositif de prêt court de PC afin de le faire évoluer par la suite.

**Modalités d'évaluation des actions**

Chaque action fera l'objet d'un bilan qualitatif et quantitatif. Des outils d'évaluation seront mis en œuvre : enquête auprès des étudiants et étudiantes, recueil des avis des services et partenaires, calcul du nombre de demandes, etc.

Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents services de l'université sur une même thématique. Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de celles-ci. Le portage des projets collaboratifs est assuré et coordonné par le Service Vie Etudiante et de Campus.

## Projet collaboratif N°5 Thématique : Egalité

Porteur(s) : SVEC, Vice-Présidente Vie de campus, culture, CSTI, animation de la lutte contre les discriminations

### Objectifs

Promouvoir un environnement universitaire plus favorable au bien-être des étudiants qu'importe leur sexe, leur genre, leur orientation sexuelle, leur handicap, dans une perspective positive et bienveillante de l'environnement étudiant.

### Description des actions

➤ Action 1

Intitulé : Festival Plus d'Égalité

Présentation :

Le Festival Plus d'Égalité est un événement récurrent, organisé depuis plusieurs années à l'université. Il est élaboré en co-construction avec différents services à l'étudiant ainsi qu'avec le CROUS et la Ville de Chambéry. L'objectif de ce festival est de sensibiliser les étudiants et étudiantes sur les différences, de permettre l'expression et le débat autour de ces sujets et enfin d'informer sur les ressources existantes. Divers événements seront proposés durant plusieurs semaines afin d'encourager les étudiants et étudiantes à s'interroger et les rendre acteurs de ces questions.

Ce festival, proposant un temps fort de l'année sur la thématique de l'égalité, pourra valoriser des expositions, conférences/débats, ateliers, animations ou encore une distribution de protections menstruelles durables.

**Acteurs et partenaires :** SVEC, BU, SSE, Mission Handicap, DRI, CROUS, Ville de Chambéry

**Budget prévisionnel :** 25 000€

**Période de mise en œuvre :** Mars 2023

**Nouvelle action ou action reconduite :** action reconduite

➤ **Action 2**

**Intitulé :** [Sensibilisation aux Violences Sexistes et Sexuelles](#)

**Présentation :** Suite à l'enquête relatives aux Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) et à la Santé Sexuelle menée auprès des étudiants et étudiantes de l'USMB en décembre 2021 qui a permis d'aboutir à une évaluation des besoins, l'université souhaite proposer sur les campus des actions ciblées afin de sensibiliser la communauté étudiante aux VSS.

Fruit d'un travail commun entre plusieurs services, notamment le SVEC et SSE, ces actions de sensibilisation pourront prendre différentes formes comme par exemple :

- Le théâtre forum
- Des ateliers
- Des conférences

Ces actions seront ouvertes à tous les étudiants et étudiantes. Parallèlement, une action d'information sur cette thématique sera proposée aux associations étudiantes dans le cadre des ateliers des associations.

**Acteurs et partenaires :** SVEC, SSE, intervenants extérieurs (dont EGAE)

**Budget prévisionnel :** 10 000€

**Période de mise en œuvre :** année universitaire 2022-2023

**Nouvelle action ou action reconduite :** nouvelle action

#### ➤ Action 4

##### **Intitulé : Distributeurs de protections périodiques**

**Présentation :** Ce projet s'inscrit dans une dynamique de lutte contre la précarité étudiante, plus particulièrement la précarité menstruelle dont les conséquences néfastes ont pu être renforcées en raison du contexte particulier de ces dernières années. Véritable enjeu de santé publique, l'objectif est de réduire les impacts (physiques, mentales et sociales) négatifs ressentis et d'améliorer leurs conditions de vie au quotidien. Il vise ainsi à sensibiliser les étudiants et étudiantes de l'université Savoie Mont Blanc à cette problématique et à permettre à la communauté étudiante d'avoir accès gratuitement à des protections périodiques composées de matériaux naturels.

Ce projet se matérialise via l'installation de distributeurs de protections périodiques sur les campus de Jacob-Bellecombette et du Bourget-du-Lac (des distributeurs ayant déjà été installés sur le campus d'Annecy par la Ville) ainsi qu'au sein des IFSI de Chambéry et d'Annecy. Nous envisageons à l'heure actuelle d'installer :

- 5 distributeurs sur le campus de Jacob-Bellecombette
- 5 distributeurs sur le campus du Bourget-du-Lac
- 1 distributeur au sein de l'IFSI d'Annecy
- 1 distributeur au sein de l'IFSI de Chambéry

Marguerite & Cie, spécialiste dans ce domaine, habitué à collaborer avec de nombreuses universités et collectivités dont la ville d'Annecy, est le prestataire actuellement envisagé pour mener à bien ce projet suite à une mise en concurrence entre différents prestataires.

Des actions similaires pourraient être envisagées en parallèle par le CROUS et par le BDE Polytech avec le même prestataire. Le SVEC collabore avec eux afin d'envisager une action globale et commune de communication à la rentrée 2022.

**Acteurs et partenaires :** SVEC, SSE, SEP du Bourget et de Jacob, IFSI Annecy et IFSI Chambéry, Marguerite & Cie

##### **Budget prévisionnel :**

- Mise à disposition gratuite de 12 distributeurs par le prestataire
- Recharges prévues pour une année universitaire : 36 300€

D'autres sources de financements seront recherchées en parallèle de la CVEC afin de permettre la réalisation de ce projet.

**Période de mise en œuvre :**  
Installation prévue en septembre 2022 pour une mise en service dès la rentrée 2022 pour une période test d'un an.

**Nouvelle action ou action reconduite :** nouvelle action

**Budget prévisionnel total du projet collaboratif (TTC)**

Actions Semestre 1 2022/2023	Fonctionnement	Masse salariale
Sensibilisation aux VSS	6 000€	
Distributeurs de protections périodiques	10 150€	
Reconduction Poste Chargé de mission égalité		8 000€
<b>Total :</b>	16 150€	8 000€
<b>Total :</b>	<b>24 150€</b>	

Actions Semestre 2 2022/2023	Fonctionnement	Masse salariale
Festival Plus d'Egalité	25 000€	
Sensibilisation aux VSS	4 000€	
Distributeurs de protections périodiques	8 000€	
Reconduction Poste Chargé de mission égalité		8 000€
<b>Total :</b>	37 000€	8 000€
<b>Total :</b>	<b>45 000€</b>	

**TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2022 : 24 150€**

**TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023 : 45 000 €**

Dans le cadre d'une évolution des actions, le surplus budgétaire pourra être investi dans l'optimisation d'autres actions réalisées.

**Participation des étudiants**

Les étudiants relais et associations étudiantes seront mobilisés durant toute l'année.

**Modalités d'évaluation des actions**

Chaque action fera l'objet d'un bilan qualitatif et quantitatif. Des outils d'évaluation seront mis en œuvre : enquête auprès des étudiants et étudiantes, recueil des avis des services et partenaires, calcul du taux de participation, etc.

Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents services de l'université sur une même thématique. Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de celles-ci. Le portage des projets collaboratifs est assuré et coordonné par le Service Vie Etudiante et de Campus.

## Projet collaboratif N°6

### Thématique : Vie culturelle

**Porteur(s) : SVEC, Vice-Présidente Vie de campus, culture, CSTI, animation de la lutte contre les discriminations**

#### Objectifs

La culture est un levier indispensable pour le bien-être et la réussite des étudiants et étudiantes. Sur les campus et hors les murs, les événements culturels permettent des moments privilégiés, des temps forts d'échanges et de rencontres.

Dans ce cadre, l'université s'est dotée d'un Groupe de Travail (GT) Culture afin de travailler conjointement, entre services universitaires et composantes, à rendre l'étudiant acteur de sa vie de campus par la découverte et la participation à des activités artistiques inscrites dans l'ouverture à la vie sociale.

En concertation avec le GT Culture de l'université, une phase d'enquête portant sur les attentes des étudiants et étudiantes ainsi que les modalités d'accès à la culture (budget, lieux, etc.) a été menée en novembre 2021. Les résultats de cette phase d'enquête ont permis d'aboutir à :

- Une meilleure connaissance des besoins en termes de vie culturelle sur les campus et d'offre culturelle sur les territoires
- La construction d'une programmation culturelle adaptée (spectacles, activités, résidence d'artistes, etc.) hors maquettes de formation et présentée ci-dessous :

## Description des actions

### ➤ Action 1

**Intitulé :** Etudiants Relais Culture

**Présentation :**

Les Etudiants Relais Culture (ERC) contribueront à rendre visible et à développer la programmation culturelle de l'USMB à destination des étudiants et étudiantes de l'université et des IFSI de Chambéry et d'Annecy.

Présents sur les trois campus, ils interviendront en soutien aux activités du SVEC sur des missions telles que :

- Les actions d'information et de communication sur l'offre culturelle de l'USMB auprès des étudiants et étudiantes
- L'animation des actions culturelles de l'USMB au sein des campus d'études et lors d'événements extérieurs (billetterie étudiante au sein de structures culturelles)
- La participation au Groupe de Travail Culture de l'USMB au sein duquel les axes de l'offre culturelle sont définis
- L'évaluation de l'offre culturelle de l'USMB et le développement de nouvelles actions culturelles

Le recrutement d'un ERC par campus est envisagé pour cette première année.

**Acteurs et partenaires :** SVEC, partenaires culturels de l'université

**Budget prévisionnel :** 7 200€

Ce budget prévoit l'intervention de 3 étudiants et étudiantes en moyenne 2h par semaine durant 40 semaines auxquelles sont ajoutées 20h annuelles, en prévision de leur participation aux Formations, Campus Day et Journée Portes Ouvertes, pour un total de 300h.

**Période de mise en œuvre :** septembre 2022 à juin 2023

**Nouvelle action ou action reconduite :** nouvelle action

## ➤ Action 2

### Intitulé : Evènements culturels sur les campus

#### Présentation :

En lien étroit avec le Groupe de Travail Culture, le SVEC souhaite développer l'offre culturelle proposée sur l'année 2022-2023, et faire de la culture un axe fort de la vie étudiante à l'USMB. Dans un objectif d'atteindre un plus large public possible, nous avons souhaité proposer des activités variées sur les campus en participant à la mise en œuvre :

- d'ateliers en lien avec des partenaires culturels pour permettre une participation active des étudiants et étudiantes (danse, lecture, écriture, musique, ...)
- d'une résidence d'artistes pour encourager la création et permettre aux étudiants et étudiantes de découvrir le processus de création et l'évolution d'un projet artistique.
- de représentations : le but est d'amener la culture directement sur le lieu d'étude et ainsi proposer des moments conviviaux (festival de cinéma, danse, ...).

**Acteurs et partenaires :** SVEC, BU, Lectures plurielles, Orchestre des pays de Savoie, Compagnie Berdahi, Compagnie ARCOSM, Théâtre des collines, Compagnie La Caravelle, ...

**Budget prévisionnel :** 30 000€

**Période de mise en œuvre :** De septembre 2022 à avril 2023

**Nouvelle action ou action reconduite :** nouvelle action

## ➤ Action 3

### Intitulé : Evènements culturels hors les murs

**Présentation :** Dans le cadre des résultats de l'enquête culture, il est ressorti que les étudiants et étudiantes souhaitent pouvoir avoir accès aux espaces culturels de leur ville. L'intérêt est de les encourager à assister à des spectacles et se rendre dans des lieux qu'ils ne fréquenteraient pas par eux-mêmes. Il a donc été décidé de renforcer nos liens avec les partenaires culturels locaux et de proposer une billetterie étudiante permettant l'accès à :

- des places de spectacles gratuites
- des places de spectacle à bas prix (2€)
- des visites des lieux culturels afin de les familiariser avec ces lieux et en découvrir les coulisses
- des places de cinéma gratuites

Des places de spectacles pourront par ailleurs être réservées afin de les proposer aux étudiants et étudiantes repérés comme étant isolés par le service social et le service de santé des étudiants.

Une soirée festive valorisant différents projets culturels étudiants pourrait être reconduite en 2023 au sein d'une structure culturelle.

**Acteurs et partenaires :** Malraux, Bonlieu, La Traverse, Cinémas de Chambéry et d'Annecy, SDS, Service social

**Budget prévisionnel :** 40 000€

**Période de mise en œuvre :** De septembre 2022 à avril 2023

**Nouvelle action ou action reconduite :** Nouvelle action

➤ **Action 4**

**Intitulé :** **Concours artistique Le Prix des Talents**

**Présentation :** La première édition du concours le "Prix des Talents" a été lancée au second semestre de l'année universitaire 2021-2022, portée par les résultats de l'enquête culture effectuée au premier semestre qui avait mis entre autres en lumière le souhait des étudiants et étudiantes de se rencontrer et de partager leur passion avec des pairs, ainsi que de participer de façon active à des actions culturelles.

Ce concours, reconduit pour une deuxième édition, aura pour objectif de :

- Valoriser la pratique artistique étudiante auprès de la communauté étudiante
- Rendre actrice la communauté étudiante dans le cadre de l'offre culturelle de l'USMB

Le "Prix des Talents" est ouvert à tous les étudiants et étudiantes de l'USMB et des IFSI de Chambéry et d'Annecy, qui souhaitent participer seuls ou en groupe. De plus, c'est un concours qui se veut participatif, la communauté étudiante (USMB et IFSI) étant invitée à s'exprimer et à voter pour désigner les lauréats et lauréates. Lors de la clôture du concours, une exposition ainsi qu'une cérémonie de remise des prix est envisagée afin de donner de la visibilité aux œuvres étudiantes plébiscitées et de récompenser les gagnants et gagnantes.

**Acteurs et partenaires :** Membre du GT culture, SVEC, étudiants et étudiantes de l'USMB et des IFSI d'Annecy et de Chambéry

**Budget prévisionnel :** 6 000€

**Période de mise en œuvre :** année universitaire 2022-2023

**Nouvelle action ou action reconduite :** action reconduite

➤ Action 4

**Intitulé : Kiosques culturels**

**Présentation :** Le développement de l'offre culturelle amène à penser la communication comme primordiale et à développer. L'installation d'un kiosque mobile dédié à la culture sur chaque campus semble être une proposition intéressante afin de rendre davantage visible les actions culturelles proposées aux étudiants et étudiantes. L'objectif est de proposer un kiosque personnalisable à souhait en fonction de nos besoins et de l'adapter aux différents événements. Il sera mis à disposition des ERC qui le déplaceront sur le campus sur différents lieux fréquentés par les étudiants et étudiantes.

**Acteurs et partenaires :** SVEC, DIRCOM, SEP

**Budget prévisionnel :** 6 000€

**Période de mise en œuvre :** septembre 2022 à juin 2023

**Nouvelle action ou action reconduite :** nouvelle action

➤ Action 5

**Intitulé : Mise à disposition d'instruments de musique**

**Présentation :** Nous avons recueilli de nombreuses demandes d'étudiants et étudiantes relatives à un accès libre à des instruments de musique sur les campus. Aussi, la mise à disposition d'instruments tels que des pianos et des guitares, instruments les plus plébiscités par la communauté étudiante dans le cadre de l'enquête Culture, pourrait favoriser des temps musicaux conviviaux au sein des campus.

**Acteurs et partenaires :** SVEC, SEP

**Budget à définir**

**Période de mise en œuvre :** 2023

**Nouvelle action ou action reconduite :** nouvelle action

**Budget prévisionnel total du projet collaboratif (TTC)**

Actions Semestre 1 2022-2023	Fonctionnement	Masse salariale
Etudiants Relais Culture		3 600€
Evènements culturels sur les campus	15 000€	

Evènements culturels hors les murs	20 000€	
Kiosques culturels	6 000€	
Reconduction Poste Chargé de mission Culture		8 000€
<b>Total</b>	41 000€	11 600€
<b>Total :</b>	<b>52 600€</b>	

Actions Semestre 2 2022-2023	Fonctionnement	Masse salariale
Etudiants Relais Culture		3 600€
Evènements culturels sur les campus	15 000€	
Evènements culturels hors les murs	20 000€	
Concours artistique	6 000€	
Chargé de mission Culture		8 000€
<b>Total</b>	41 000€	11 600€
<b>Total :</b>	<b>52 600€</b>	

**TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2022 : 52 600€**

**TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023 : 52 600€**

Dans le cadre d'une évolution des actions, le surplus budgétaire pourra être investi dans l'optimisation d'autres actions réalisées.

### Participation des étudiants

Les étudiants relais et associations étudiantes seront mobilisés durant toute l'année. La participation d'étudiants au groupe de travail Culture permettra un apport intéressant dans le cadre de la définition des actions en cours et à venir.

### Modalités d'évaluation des actions

Chaque action fera l'objet d'un bilan qualitatif et quantitatif. Des outils d'évaluation seront mis en œuvre : enquête auprès des étudiants et étudiantes, recueil des avis des services et partenaires, calcul du taux de participation, etc.